

Tribune parue dans L'Opinion, le 17 février 2022

« Nous maires ayant accueilli des centres de Service National Universel sur notre commune ou ayant à cœur de porter des politiques fortes d'éducation à la citoyenneté pour notre jeunesse, appelons de nos vœux à la généralisation du SNU sur l'ensemble du territoire.

En janvier 2018, le président de la République confirmait sa volonté de faire du Service National Universel le socle d'un creuset républicain renouvelé. Aujourd'hui, malgré le contexte sanitaire, ce dispositif est sur les rails dans tous les départements : en 2022, 50 000 jeunes Françaises et Français de 15 à 17 ans prendront part aux séjours de cohésion du SNU et réaliseront une mission d'intérêt général.

Loin du fantasme d'un rétablissement illusoire du service militaire, Emmanuel Macron a posé les jalons de ce qui sera demain un véritable rite de passage républicain qui favorise de vrais temps de brassage social et territorial.

Bien sûr, la mise en place du SNU à un coût. Mais ces dépenses (dont bénéficient principalement les associations locales, les foyers de jeunes travailleurs, les cuisines centrales de nos territoires...) sont en réalité un vrai investissement dans notre jeunesse et peuvent éviter les spirales d'échec de certains publics, que la solidarité nationale est alors appelée à assumer et à prendre en charge ensuite longtemps dans leur vie d'adulte.

De par son caractère universel, car il devra concerner à terme chaque année les 700 000 jeunes Français qui constituent une classe d'âge, le Service National Universel est une politique publique ambitieuse et innovante qui transformera sur le long terme notre pays.

Le SNU constitue une trajectoire nouvelle d'entrée dans la citoyenneté et dans l'engagement : un séjour de deux semaines en immersion avec d'autres jeunes, puis une mission d'intérêt général de 84 heures dans l'année et enfin une incitation à s'engager volontairement pour une durée trois mois minimum dans des dispositifs tels que le service civique ou le corps européen de solidarité.

Dans leur immense majorité, les jeunes volontaires du SNU de 2019 et 2021 ont manifesté leur très grande satisfaction à l'égard de l'expérience vécue, dans un autre département que le leur, pour des jeunes qui parfois ne sont jamais sortis de leur commune sans leurs parents.

Nous, Maires, pouvons témoigner de l'immense fierté ressentie par celles et ceux qui y ont participé ; c'est aussi manière de faire naître une nouvelle génération de bénévoles dans nos associations locales, une nouvelle génération de citoyens engagés pour les autres et peut-être aussi une nouvelle génération de jeunes élus locaux, dans un contexte inquiétant d'abstention croissante, de pénurie de vocations dans nos associations et de manque de candidats pour certaines élections.

C'est pourquoi nous appelons donc à une mobilisation générale des élus locaux pour créer les conditions favorables à l'universalisation du SNU. En effet, les collectivités territoriales sont essentielles pour faire grandir ce dispositif, en lien avec l'Education nationale, en identifiant les lieux d'accueil adaptés, les activités sportives ou culturelles pertinentes, les acteurs de l'éducation populaire ou de la protection de l'environnement mobilisables, etc. Ce changement d'échelle mobilisera également les parlementaires pour traduire dans la loi le cadre de cette ambition.

Le Service National Universel, c'est la République en actes, concrète, proche, accueillante et bienveillante et inclusive. Son enjeu dépasse de très loin les clivages politiques. Engageons-nous collectivement. »